



**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Brossard, 20 novembre 2013**

**Le Carrefour action municipale et famille, en collaboration avec UNICEF Canada  
renouvelle l'accréditation Municipalité amie des enfants  
à la Ville de Québec**

À l'occasion des célébrations entourant la Journée internationale des droits de l'enfant, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) et UNICEF Canada sont heureux d'annoncer le renouvellement de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) pour la Ville de Québec.

Lancée en novembre 2009 au Québec, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, l'initiative Municipalité amie des enfants est un programme d'accréditation et de reconnaissance de l'UNICEF, porté par le CAMF. En fait, MAE est la version québécoise de l'initiative internationale Ville amies des enfants, créée en 1996 dans le cadre de la résolution prise lors de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II, à Istanbul, en 1996), visant à faire des villes des lieux vivables pour tous, en particulier pour les enfants. La déclaration de la Conférence a confirmé que le bien-être de l'enfant représentait l'indicateur principal d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques.

La Convention relative aux droits de l'enfant exhorte les villes à repenser leur structure, leurs services et les aménagements qui ont des répercussions sur la qualité de vie des enfants et de leur communauté. En signant la charte de l'initiative MAE, la Ville de Québec s'engage, dans le cadre de ses responsabilités, à apporter son soutien à la mise en application de la Convention et à faire la promotion de la Journée nationale de l'enfant, qui se tient annuellement le 20 novembre.

Le comité d'accréditation MAE a le grand plaisir de renouveler l'accréditation Municipalité amie des enfants de la Ville de Québec afin de reconnaître l'innovation, le dynamisme et la vitalité dont elle a fait preuve au cours des 3 dernières années dans l'ensemble des projets accomplis, pour et par les enfants.

Les actions menées par la Ville pour faire la promotion de son accréditation, célébrer la journée internationale de l'enfant et mobiliser ses citoyens autour des enjeux entourant les droits de l'enfant sont remarquables. Nous ne pouvons passer sous silence l'implication de la Ville dans la marche de solidarité pour la défense des droits de l'enfant, organisé par 48 organismes porteurs et rassemblant près de 700 marcheurs, dont plus de 200 enfants. De plus, dans l'ensemble de ses 6 arrondissements, de nombreuses actions ont été réalisées afin d'offrir aux jeunes, de tous les groupes d'âge et de tous les milieux, une diversité impressionnante et accessible d'activités sportives. Ainsi, des efforts importants ont été dirigés vers l'amélioration des airs de jeux extérieurs et intérieurs, l'aménagement de nombreux nouveaux parcs et centres communautaires, la construction d'un parc de planche à roulettes, etc. De plus, le comité souhaite souligner l'augmentation significative d'activités gratuites offertes aux jeunes, entre autres, grâce au programme Accès-Loisirs Québec et au programme de soutien financier aux centres communautaires. La gamme complète et variée d'activité culturelle et ludique destinée aux enfants est aussi fort intéressante. On dénombre une multitude d'activités d'animation dans les bibliothèques telles que le programme d'éveil à la lecture, le programme, une naissance, un livre, le club de lecture d'été, le projet d'animation du livre dans différents parcs (tente de lecture), etc.

Parce que la Ville de Québec a à cœur la sécurité des jeunes, elle a créé des partenariats avec les commissions

scolaires afin de miser sur la prévention auprès des jeunes et sensibiliser ces derniers à plusieurs sujets les concernant (cybercriminalité, risques encourus par une mauvaise utilisation des réseaux sociaux, effets néfastes des drogues, sécurité entourant la conduite automobile, etc.).

Puis, la mise en place d'un continuum de services pour les enfants ayant des besoins particuliers, le soutien à l'implantation du Centre de pédiatrie social de Québec ainsi que le plan d'accessibilité universelle adopté par la ville en 2012, démontre bien le souci de la Ville de Québec de répondre aux besoins des enfants vivant avec des handicaps (accès aux poussettes et aux fauteuils roulants dans les centres communautaires, installation de tables à langer dans les parcs et les espaces publics, etc.).

C'est donc à la lumière de l'ensemble des projets et des initiatives réalisés au cours des 3 dernières années par la Ville de Québec afin de participer au développement global des enfants que le comité d'accréditation MAE est heureux de renouveler son accréditation au programme de reconnaissance Municipalité amie des enfants. En renouvellement son accréditation, le CAMF, en collaboration avec UNICEF Canada, encourage la Ville de Québec à poursuivre ses activités et à réaliser les intentions inscrites à son dossier de candidature afin d'encourager les enfants à s'occuper activement des questions les concernant, les informer, écouter leur point de vue et en tenir compte dans les processus décisionnels.

Ce programme s'inscrit directement dans le mouvement qui a amené les municipalités québécoises à adopter une politique familiale dans leur milieu. En renouvelant son accréditation MAE, la Ville de Québec démontre formellement qu'elle place les enfants au cœur de ses préoccupations et qu'elle fait la promotion des politiques favorables au plein épanouissement de ceux-ci. « Elle envoie aussi un message clair à sa population, et aux autres municipalités en affirmant son engagement envers la réussite scolaire et le développement des enfants de la communauté et renforce son rôle d'acteur influent en la matière », déclare monsieur Marc-André Roy, directeur général du CAMF.

« En se préoccupant autant de ses jeunes citoyens et citoyennes et en s'engageant à promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant, et à l'appliquer dans son milieu, la Ville de Québec envoie un message exemplaire à toutes les autres villes du Québec », a ajouté madame Mélissa de Roquebrune, directrice générale d'UNICEF Québec.

Le CAMF, en collaboration avec UNICEF Canada, invite l'ensemble des municipalités du Québec à se joindre à la Ville de Québec et à poser leur candidature avant le 1<sup>er</sup> avril 2014 pour recevoir l'accréditation Municipalité amie des enfants. Le dossier de candidature est disponible sur le site Internet de Municipalité amie des enfants au [www.amiedesenfants.ca](http://www.amiedesenfants.ca).

-30-

### **À propos de l'UNICEF**

L'UNICEF est le chef de file mondial des organismes humanitaires et des agences de développement axé sur l'aide à l'enfance. Grâce à des programmes novateurs ainsi qu'à la promotion et la défense des droits de l'enfant, nous protégeons ces droits et sauvons la vie d'enfants dans pratiquement chaque pays. Notre portée mondiale, notre influence sans égale sur les décideurs et nos divers partenariats nous permettent de contribuer largement à façonner un monde digne des enfants. Entièrement tributaire de contributions volontaires, l'UNICEF vient en aide aux enfants sans égard à leur origine ethnique, religion ou opinion politique. Pour obtenir plus de renseignements sur l'UNICEF, veuillez visiter le [unicef.ca](http://unicef.ca).

### **À propos du Carrefour action municipale et famille**

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif, qui regroupe les municipalités et les MRC intéressées par le développement de politiques familiales municipales et de la démarche Municipalité amie des aînés. De plus, il est le promoteur de l'initiative Municipalité amie des enfants au Québec en collaboration avec UNICEF Canada. En raison de son membership et de sa mission, le

CAMF représente le milieu municipal sur toutes les questions relatives à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées.

Nous souhaitons remercier sincèrement Avenir d'enfants d'apporter son soutien à cette initiative.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'initiative Municipalité amie des enfants, veuillez communiquer avec :

**Source :**

Maryse Bédard-Allaire

Chargée de projet - *Municipalité amie des enfants (MAE) / Dossiers petite enfance, PFM*

Carrefour action municipale et famille

(450) 466-9777, poste 223

[mballaire@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:mballaire@carrefourmunicipal.qc.ca)

[www.amiedesenfants.ca](http://www.amiedesenfants.ca)